



## COMMUNIQUE DE PRESSE



**dialogue**  
THÉMATIQUE

N° 3 - SEPTEMBRE 2014

### Nouvelle publication : La surveillance sur le lieu de travail

En collaboration avec la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), la Chambre de salariés (CSL) vient de publier un ouvrage intitulé « La surveillance sur le lieu de travail » dans la série Dialogue thématique de la CSL.

Les nouvelles technologies de l'information et de communication prennent un essor de plus en plus fulgurant et influencent de plus en plus les relations privées et professionnelles des citoyens.

C'est sur le lieu de travail que s'opposent, et doivent donc être mises en balance de façon équilibrée, les intérêts des employeurs destinés à assurer la bonne marche et le développement de l'entreprise et ceux des salariés soucieux de protéger leur vie privée. La loi et la jurisprudence ont posé les règles applicables. Le droit des salariés au respect de leur vie privée sur le lieu de travail a été reconnu par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

La finalité de la présente publication est d'informer le lecteur sur les droits et obligations des salariés et des employeurs sur le lieu de travail en matière de traitement des données à caractère personnel à des fins de surveillance

La première partie expose les deux régimes applicables au traitement de données à caractère personnel à des fins de surveillance :

- les traitements à des fins de surveillance des tiers (régime général),
- les traitements à des fins de surveillance des salariés sur le lieu de travail (régime spécifique)

La deuxième partie analyse les différentes formes de surveillance qui sont utilisées sur le lieu de travail telles que : la vidéosurveillance, le contrôle de l'utilisation des outils informatiques, l'enregistrement des conversations téléphoniques, les systèmes de reconnaissance biométrique, les dispositifs de géolocalisation et les systèmes de surveillance des accès et des horaires de travail.

La présente publication peut être téléchargée directement via [www.csl.lu](http://www.csl.lu) ou [www.cnpd.public.lu](http://www.cnpd.public.lu). La version papier est mise à disposition gratuitement au secrétariat de la CSL, 12, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg ou 18, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg et est vendue dans toutes les librairies au prix de 4 € (Diffuseur Librairie « Um Fieldgen »).

Luxembourg, le 7 octobre 2014

communiqué N°12

